



Préfecture PÉRIGORD-LIMOUSIN
024-242400752-20200723-2020_3_10 Séance du 23 juillet 2020
Reçu le 27/07/2020
Publié le 27/07/2020
Département de la DORDOGNE

Arrondissement de
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :
La Coquille

Date de la convocation et
envoi de la note de
synthèse :
16 juillet 2020

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 36
Pouvoirs : 1

Etaient présent(e)s

Mesdames : MAGNE Muriel, MAURUSSANE Annick, FAURE Michèle, DAVIET Marina, MARCETEAU Dominique, LAGARDE Bernadette, DECARPENTRIE Françoise, HYVOZ Isabelle, BOSREDON CURNIL Sylvie, ESCLAVARD Anne-Sophie, DEGLANE Christine,

Messieurs : FAYE Jean-Louis, GIMENEZ Philippe, BOST Claude, FRANCOIS Philippe, KARP Michel (et procuration de COUTURIER Pierre-Yves), MEYNIER Patrick, PRIVAT Pascal, CHEVAL René (Paul), CHIPEAUX Raphaël, COMBEAU Bertrand, MEYNIER Paul, DESSOLAS Frédéric, SEDAN Francis, VAURIAC Bernard, AUGEIX Michel, GARNAUDIE Didier, BANCHIERI Philippe, FAYOL Stéphane, BRUN Philippe, DOBELS Michel, SAERENS Grégory, BOST Jean-François, DUTHEIL Frédéric, JUGE Jean-Claude, REBEYROL Guillaume (suppléant de CHASSAIN Thérèse)

Absents et excusés : CHASSAIN Thérèse (remplacée par son suppléant Guillaume REBEYROL), COUTURIER Pierre-Yves (a donné procuration à KARP Michel), RANOUIL Michel

M Jean-Louis FAYE est désignée secrétaire de séance

Délégués de la Communauté au sein de divers organismes

Trajectoires

Vu l'adhésion de la Collectivité à l'association Trajectoires qui œuvre pour l'insertion professionnelles des publics de + de 26 ans, et les statuts de l'association, la collectivité doit désigner des représentants pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'association. Il convient de désigner 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DESIGNE comme suit les représentants de la Communauté de communes auprès de l'Association TRAJECTOIRES :

Trajectoires	
CHABAUD Gilbert	titulaire
MEYNIER Paul	titulaire
GUERIN Lauréline	suppléant

Le Président certifie exécutoire le
présent acte compte tenu de sa
publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture

Le Président,
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 27 juillet 2020
Le Président,

Michel AUGEIX

